

Sources orales

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H5HI05P

Présentation

Attention: cet enseignement doit être suivi au S5 et au S6

Initiation à la pratique de l'enquête orale et à son traitement en histoire

Ce cours s'inscrit dans une perspective annuelle. Il s'agit de réfléchir aux apports des sources orales en histoire et de réaliser une enquête orale auprès de témoins. Le cours sera essentiellement consacré aux étapes suivantes : conception de l'enquête orale en histoire, méthode de l'enquête, réalisation d'un questionnaire (semestre 5), réalisation des entretiens, traitement des entretiens comme sources pour l'histoire (semestre 6). Le travail sera réalisé par groupes. Par définition, une multitude de sujets pourront être abordés, notamment l'histoire de la guerre, l'histoire des femmes, l'histoire des mouvements sociaux et du monde ouvrier.

Évaluation

Le cours est évalué tout au long du semestre lors de la confection des questionnaires, la constitution du corpus, les entretiens et leur traitement. Aucun régime dérogatoire n'est possible. L'assistance à tous les cours est une nécessité qui s'explique par la forme de travail

en atelier et par groupes. L'inscription à ce cours doit correspondre à un engagement régulier et soutenu de l'étudiant.e.

Il n'y a pas d'évaluation en session 2

Pas de régime dérogatoire : suivi indispensable

Bibliographie

Sur le témoignage :

Annette Wieviorka, *L'Ere du témoin*, Paris, Plon, 1998.

La bibliographie est adaptée à chaque enquête. Elle sera validée par l'enseignante au début du semestre après un échange avec les étudiant.es en fonction du conflit choisi par le groupe.

Ressources pédagogiques

Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.